

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du 28 novembre 2008
(convocation du 17 novembre 2008)

Aujourd'hui Vendredi Vingt-Huit Novembre Deux Mil Huit à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. FELTESSE Vincent, M. JUPPE Alain, M. DAVID Alain, M. CAZABONNE Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, Mme BOST Christine, M. BRON Jean-Charles, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DUCHENE Michel, M. DUPRAT Christophe, M. FAVROU Jean-Pierre, Mme FAYET Véronique, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GAUTE Jean-Michel, M. GAÜZERE Jean-Marc, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. HERITIE Michel, Mme ISTE Michèle, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, M. LAMaison Serge, Mme LIRE Marie Françoise, M. OLIVIER Michel, M. PUJOL Patrick, M. ROSSIGNOL Clément, M. SAINTE-MARIE Michel, M. SEUROT Bernard, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, Mme DE FRANCOIS Béatrice, Mme LACUEY Conchita, M. SOUBABERE Pierre, M. AMBRY Stéphane, M. ANZIANI Alain, M. ASSERAY Bruno, Mme BALLOT Chantal, M. BAUDRY Claude, M. BOBET Patrick, Mme BONNEFOY Christine, M. BONNIN Jean-Jacques, M. BOUSQUET Ludovic, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas, M. CAZENAVE Charles, M. CHARRIER Alain, Mme CHAVIGNER Michèle, Mme COLLET Brigitte, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DANJON Frédéric, M. DAVID Jean-Louis, M. DAVID Yohan, Mme DELATTRE Nathalie, M. DELAUX Stéphan, Mlle DELTIMPLE Nathalie, Mme DESSERTINE Laurence, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, M. DUART Patrick, M. DUBOS Gérard, Mme DUBOURG-LAVROFF Sonia, M. DUPOUY Alain, M. EGRON Jean-François, Mlle EL KHADIR Samira, Mme EWANS Marie-Christine, Mme FAORO Michèle, M. FEUGAS Jean-Claude, Mme FOURCADE Paulette, M. GALAN Jean-Claude, M. GARNIER Jean-Paul, M. GUICHOUX Jacques, M. GUILLEMOTEAU Patrick, Mme HAYE Isabelle, M. HURMIC Pierre, M. JOANDET Franck, M. JOUBERT Jacques, M. JUNCA Bernard, M. LAGOFUN Gérard, Mme LAURENT Wanda, M. LOTHaire Pierre, M. MANGON Jacques, M. MAURIN Vincent, Mme MELLIER Claude, M. MERCIER Michel, M. MILLET Thierry, M. MOGA Alain, M. MOULINIER Maxime, Mme NOEL Marie-Claude, M. PAILLART Vincent, Mme PARCELIER Muriel, M. PEREZ Jean-Michel, Mme PIAZZA Arielle, M. QUANCARD Denis, M. QUERON Robert, M. RAYNAL Franck, M. RAYNAUD Jacques, M. REIFFERS Josy, M. RESPAUD Jacques, M. ROBERT Fabien, M. ROUVYRE Matthieu, Mme SAINT-ORICE Nicole, M. SENE Malick, M. SOLARI Joël, Mme TOUTON Elisabeth, M. TRIJOULET Thierry, Mme WALRYCK Anne.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. JUPPE Alain à M. LABARDIN Michel à cpter de 15 h 00
M. CAZABONNE Alain à M. CAZABONNE Didier à cpter de 15 h 00
M. BRON Jean-Charles à Mme WALRYCK Anne à cpter de 15 h 00
M. LABISTE Bernard à M. LAMaison Serge à cpter de 15 h 00
M. SAINTE MARIE Michel à M. BAUDRY Claude à cpter de 15 h 15
M. PIERRE Maurice à M. SOUBABERE Pierre
M. SOUBIRAN Claude à M. DUPRAT Christophe
M. MAURRAS Franck à M. HERITIE Michel
M. BOUSQUET Ludovic à M. BONNIN Jean Jacques à cpter de 13 h 20
Mme BREZILLON Anne à Mme PARCELIER Anne à cpter de 14 h 30
Mme. CAZALET Anne-Marie à M. MOGA Alain
Mme COLLET Brigitte à M. GAÜZERE Jean Marc à cpter de 13 h 20
Mlle. COUTANCEAU Emilie à M. DOUGADOS Daniel
M. DAVID Yohan à M CAZENAVE Charles à cpter de 14 h 00
Mme DELATTRE Nathalie à M. LOTHaire Pierre à cpter de 12 h 50
M. DELAUX Stéphan à M. BRUGERE Nicolas à cpter 14 h 30
M. DESSERTINE Laurence à Mme LIRE Marie Françoise à cpter de 12 h 30

Mme DUBOURG LAVROFF Sonia à M. BRON Jean Charles à cpter de 14 h 30 puis à Mme BONNEFOY Christine à partir de 15 h 00
M. DUCASSOU Dominique à Mme DUBOURG LAVROFF jusqu'à 14 h 30 puis à Mme PIAZZA Arielle à cpter de 14 h 30
M. FAYET Guy à M. FLORIAN Nicolas
M. JUNCA Bernard à M. BOBET Patick à cpter de 13 h 20
Mme LAURENT Wanda à M. ROBERT Fabien à cpter de 11 h 45
M. MILLET Thierry à M. SOLARI Joël à partir de 14 h 30
M. PALAU Jean-Charles à M. DUCHENE Michel
M. PENEL Gilles à M. GUICHARD Max
M. POIGNONEC Michel à M. PUJOL Patrick
M. RAYNAUD Jacques à M. MERCIER Michel à cpter de 12 h 30
M. REIFFERS Josy à M. JUPPE Alain à cpter de 11 h 20 puis à M. GAÜTE Jean Michel à cpter de 15 h 00
M. RESPAUD Jacques à Mme DIEZ Martine à cpter de 13 h 30
Mme TOUTON Elisabeth à DAVID Jean Louis à cpter de 12 h 30

LA SEANCE EST OUVERTE

**Eysines - Réalisation d'un circuit de cheminements doux d'intérêt
d'agglomération - Phase 2 - Fonds de concours de la CUB - Décision -
Convention**

Monsieur ROSSIGNOL présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Par délibérations n°2006/0709 du 22 septembre 2006 et n°2007/0562 du 13 juillet 2007, la Communauté Urbaine de Bordeaux s'est engagée à accompagner les communes dans l'aménagement de cheminements doux qui leur permettent de faire découvrir aux habitants le patrimoine naturel, paysager, historique et culturel de l'agglomération. Les cheminements réalisés devront s'organiser dans un schéma directeur, document de cohérence territorial proposé et réalisé par la CUB en concertation avec les communes. Le schéma directeur s'appuie sur une continuité de cheminements doux autour de l'agglomération, appelée « Boucle Verte », constituée d'un parcours principal, reliant entre eux les différents espaces naturels et grands parcs d'agglomération, et complété de boucles locales, à l'initiative des communes.

Pour les parties d'itinéraires communales, il a été décidé d'encourager financièrement les communes en prenant en charge la réalisation de ces cheminements, en complément des pistes cyclables aménagées par la CUB, en référence à son schéma directeur des itinéraires cyclables, mais aussi de l'aménagement de sentiers piétonniers, dans les espaces naturels, réalisé par le Conseil Général de la Gironde dans le cadre du Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PDIPR).

Par délibération du Conseil de Communauté en date du 22 décembre 2006, il a été décidé de participer au financement de l'étude et des travaux d'une première phase d'un itinéraire communal de randonnée présenté par la ville d'Eysines, sous la forme du versement d'un fonds de concours, à hauteur de 30.000 €. Cette tranche de sentier, entre la rue Paul Dukas et l'avenue Jean Mermoz, est en cours d'achèvement.

Par lettre en date du 9 novembre 2007, la ville d'Eysines nous a informé qu'elle souhaite réaliser une deuxième phase de cette opération qui se situe entre l'avenue Jean Mermoz et la rue du Montalieu, d'une part et, d'autre part, de l'école du Derby à la rue du 19 mars 1962.

Ces travaux, dont le coût est estimé à 97.154 €, seront réalisés sous maîtrise d'ouvrage communale.

Ces travaux consistent en la création de cheminements pour un montant de 65.123 € et de clôtures pour un montant de 32.031 €.

Ces travaux permettent l'aménagement de cheminements inscrits au plan des sentiers pédestres urbains de la commune d'Eysines. La Communauté Urbaine a décidé, par délibération n° 2006/0709 du Conseil de Communauté en date du 22 septembre 2006, d'encourager financièrement les communes en prenant en charge l'aménagement de ces cheminements au titre de l'intérêt communautaire. Elle attribue un fonds de concours de 50% à la commune d'Eysines, après déduction des éventuelles subventions votées, et dans la limite de 30.000 euros par an.

La municipalité d'Eysines sollicite une participation de la CUB à hauteur de 30.000 €.

Il s'avère possible d'apporter une aide sous la forme d'un fonds de concours au titre de l'article L 5215-26 modifié du Code Général des Collectivités Territoriales, qui dispose qu' « afin de financer la réalisation ou le fonctionnement d'un équipement, des fonds de concours peuvent être versés entre la Communauté Urbaine et les communes membres, après accords concordants exprimés à la majorité simple du Conseil de Communauté et des Conseils Municipaux concernés. Le montant total des fonds de concours ne peut excéder la part du financement assurée, hors subventions, par le bénéficiaire du fonds de concours » (CGCT, Loi n°2004-809 du 13 août 2004).

Ainsi, la participation communautaire s'effectuera à hauteur de 30.000 euros, conformément à la délibération du 22 septembre 2006.

Budget prévisionnel et plan de financement de l'opération			
Dépenses		Recettes	
Création de cheminements	65.123 €	CUB	30.000 €
Création de clôtures	32.031 €	Ville	67.154 €
TOTAL HT	97.154 €	TOTAL	97.154 €

Cette dépense sera imputée sur les crédits ouverts au Budget Principal de l'exercice en cours : chapitre 204, article 20414, fonction 8330, CRB D400, programme OC04, Axe Divers Espaces Naturels 4.EN6.2.

En conséquence, et si tel est votre avis, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

- décider de participer au financement des travaux d'une deuxième phase d'un itinéraire communal de randonnée présenté par la ville d'Eysines, sous la forme du versement d'un fonds de concours à hauteur de 30.000 €, conformément à la délibération n°2006/0709 du Conseil de Communauté en date du 22 septembre 2006.
- autoriser M. le Président à signer la convention ci-annexée destinée à définir les modalités de règlement de ce fonds de concours.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 28 novembre 2008,

Pour expédition conforme,
par délégation,
le Vice -Président,

**REÇU EN PRÉFECTURE LE
17 DÉCEMBRE 2008**

PUBLIÉ LE : 17 DÉCEMBRE 2008

M. Clément ROSSIGNOL